

I. ORGANISATION

1. Rôle du bureau et du Conseil d'Administration (CA)

- CA (3 fois par an)
 - Met en œuvre la politique du Comité
 - Fixe les cotisations
 - Arrête les comptes et le budget
 - Suit l'exécution du budget
- Bureau
 - Délégation de l'AG
 - Affaires courantes
 - Création des commissions
 - Organise les compétitions (base du règlement national)

2. Calendrier

- CA
 - Novembre/décembre
 - Avril/mai
 - Septembre/début octobre
- Bureau (4 à 5 réunions)
 - Octobre
 - Janvier
 - Avril
 - Septembre
- Conférence des Présidents
 - Avril/Mai

3. Missions des administrateurs

Jeunesse, cadets et juniors	IY Grand
Scolaires	C Simon
Arbitres et assistances Directeur Compétitions	P Rocton
Relations avec les clubs, recrutement...	N Puly
Enseignement	C Lanta
APR	P Chevreul
Sensibilisation Compétitions	J Lecoq
Motivation Promotions et Espérances	C Pavero
Commission des marchés	H Ambroise

4. Conseillers spéciaux : liste et diffusion

Informatique	JN Brossolette
Enseignement, formation	D Chauviré
Elites Jeunes	A Boulin
Assistance Jeunesse	J Moisan
Médecin référent	?
Universités et grandes écoles	?

II. PROJETS DE LA MANDATURE

1. Programme « un club, une école »

Le Ministère de l'Éducation Nationale va distribuer dans les écoles une nouvelle version du « Petit Bridge ».

- ✓ Le Bureau valide l'achat d'un « Petit bridge » pour chaque club.

2. Création d'une section bridge dans les grandes écoles et universités

- ✓ Le Bureau valide l'organisation d'un tournoi des Grandes écoles et Universités par paire sur Realbridge en 2022.

3. Cellule « jeunes pousses »

- ✓ Le Bureau valide la désignation d'Arthur Boulin en charge du projet « Jeunes pousses ».

4. Aides à l'investissement : ordinateurs, duplicateurs, outils d'enseignement

- ✓ Le Bureau valide la procédure suivante :

Les demandes doivent parvenir au Comité motivées et justifiées avec un état de la trésorerie du club et son compte d'exploitation.

Ne sont concernés par ces aides que les investissements et non les dépenses de fonctionnement.

Mise en place d'une commission des finances pour avis.

III. POINTS DIVERS

1. Compétitions

- **Programme spécifique des « Promotions »**

Dans un souci de sensibilisation aux compétitions, du 03 au 21/01/22, la FFB organise la Grande fête des « Promotions ».

Organisé par chaque club qui le souhaite, en présentiel et sur RB.

Les 1ères et 2èmes séries pourront également participer.

Participation des paires Promotion à tout tournoi de régularité pendant la période et invitation à la Finale de Comité pour toutes les paires ayant franchi le seuil de 48 % sans handicap. FC festive avec remise de prix et une FN.

- **Attributions PE et PP**

Il est rappelé que le comité a attribué la totalité des PE et PP des saisons 2019-2020 et 2020-2021.

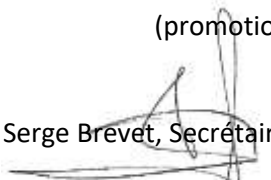
Pour la nouvelle saison ces attributions seront partagées entre Challenge de l'Anjou et

Trophée Pierre Lebret suivant la répartition indiquée au RCC :

c'est à dire 80% pour CA et 20% pour TPL.

- **Situation des arbitres : recrutement, répartition des arbitrages, cas particulier**

3 nouveaux Arbitres de Comité : Alain Palaric, Aymeric Lebatteux et Frédérique Provost (promotion octobre 2021 pour ces 2 derniers).


Serge Brevet, Secrétaire Général


Jean-Paul Noury, Président